



## **Modalités de Prise en Compte du Handicap : Une Formation Accessible à Tous**

Nous croyons que l'apprentissage de la conduite doit être accessible à tous, quelles que soient les capacités physiques ou cognitives des élèves. C'est pourquoi nous avons mis en place des **dispositifs spécifiques** pour garantir que les personnes en situation de handicap puissent suivre une formation adaptée à leurs besoins et obtenir leur permis de conduire dans les meilleures conditions.

### **Évaluation initiale et identification des besoins**

Dès l'inscription, un **entretien personnalisé** est organisé pour évaluer les besoins spécifiques de l'élève en situation de handicap.

Cet entretien permet de :

- **Comprendre la nature du handicap et ses implications sur l'apprentissage de la conduite.**
- **Identifier les aménagements nécessaires (véhicule adapté, supports pédagogiques spécifiques, etc.).**
- **Définir un plan de formation individualisé, tenant compte des particularités de chaque apprenant.**

**L'évaluation initiale est réalisée avec l'appui d'un référent handicap, si nécessaire, afin de mieux cerner les besoins techniques et pédagogiques de l'élève.**

**Aménagements spécifiques pour les élèves en situation de handicap**

**Adaptation du rythme de formation**

**Pour certains élèves, le rythme traditionnel de formation peut être inadapté.**

**C'est pourquoi nous proposons :**

- **Des séances plus courtes et plus fréquentes, si nécessaire.**

- Une **flexibilité dans le planning** des leçons pour s'adapter aux besoins médicaux ou à la fatigue.
  - Des **évaluations progressives**, permettant à l'élève d'avancer à son propre rythme.  
**Accompagnement renforcé**  
Les élèves en situation de handicap bénéficient d'un **accompagnement renforcé** tout au long de leur formation :
  - **Moniteurs formés** à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, capables d'ajuster leur pédagogie pour garantir un apprentissage efficace et serein.
  - **Suivi pédagogique individualisé**, avec des bilans réguliers pour évaluer les progrès et ajuster les aménagements si nécessaire.
- Possibilité de bénéficier d'un **accompagnement personnalisé** lors des démarches administratives, notamment pour les demandes de reconnaissance ou d'aménagement de l'examen.

### **Accessibilité des locaux**

Nos locaux sont entièrement **accessibles aux personnes à mobilité réduite** :

- **Accès de plain-pied ou par ascenseur pour les étages.**
- **Salles de formation adaptées avec un mobilier modulable pour accueillir les élèves en fauteuil roulant.**
- **Sanitaires adaptés aux personnes en situation de handicap.**  
Nous veillons également à ce que l'accueil des élèves en situation de handicap se fasse dans les meilleures conditions, en offrant une assistance personnalisée si nécessaire.

#### **Information et sensibilisation**

**Chez Auto-école 5ième avenue, nous sensibilisons l'ensemble de notre équipe pédagogique à l'accueil et à l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Cette démarche inclut :**

- Des **formations régulières** pour les moniteurs sur les différents types de handicap.
- Un **réfèrent handicap** au sein de l'auto-école pour répondre aux questions des élèves et adapter les solutions pédagogiques.

## **Orientation en cas de nécessité de véhicule aménagé, vers **ECF Bourg en Bresse****

### **Conclusion**

Nous sommes convaincus que chacun doit pouvoir accéder à l'apprentissage de la conduite, quelle que soit sa situation. En adaptant notre approche pédagogique et en proposant des solutions sur mesure, Auto école 5ième avenue s'engage à offrir une **formation de qualité** pour les élèves en situation de handicap, en veillant à ce que chacun puisse réussir dans des conditions optimales.

Pour plus d'informations sur nos modalités de prise en compte du handicap, n'hésitez pas à nous contacter au **04.50.48.30.31** ou par e-mail à **ae.catin@gmail.com**

Ensemble, faisons de la route un espace accessible à tous.